



Rentrée 2026

PROTEGER, ANTICIPER, RELIER, SOUTENIR : Oui et tous ensemble !

À l'attention des cadres territoriaux de l'éducation, de la petite enfance et de la jeunesse

Chaque rentrée constitue un moment particulier pour l'ensemble de la communauté éducative. L'École en fixe naturellement une part essentielle du rythme et des priorités. À ses côtés, les collectivités territoriales accompagnent quotidiennement les enfants, les jeunes et leurs familles à travers la petite enfance, le périscolaire, la restauration, la jeunesse, la culture, le sport, la prévention ou encore l'action sociale.

La rentrée 2026 nous rappelle avec force combien ces responsabilités sont liées. Les enjeux de protection dans les accueils périscolaires, les épisodes de chaleur extrême, la baisse des effectifs scolaires, les difficultés de recrutement ou encore la persistance des inégalités éducatives appellent moins de réponses isolées et davantage d'anticipation et de coopération.

La circulaire de rentrée de l'Éducation nationale fixe un cap : instruire et protéger. L'ANDEV partage cette ambition et souhaite y apporter l'expérience des territoires et de celles et ceux qui organisent au quotidien les politiques éducatives locales.

Car l'École et les collectivités interviennent auprès des mêmes enfants, des mêmes jeunes et des mêmes familles. Leurs responsabilités sont différentes, mais leur efficacité dépend de leur capacité à anticiper et agir ensemble.

Les enfants vivent un seul parcours. À nous de mieux relier celles et ceux qui les accompagnent.

Pour cette rentrée 2026-2027, l'ANDEV souhaite mettre en avant quatre priorités.

1. PROTÉGER : FAIRE DE LA SÉCURITÉ ÉDUCATIVE UNE EXIGENCE PARTAGÉE

Les événements qui ont marqué le secteur périscolaire ces derniers mois nous obligent collectivement. Ils interrogent les conditions de recrutement, la formation et l'encadrement des professionnels, la prévention des violences, l'écoute de la parole des enfants, le repérage des signaux faibles et les procédures d'alerte et de signalement.



Ces situations doivent être regardées avec lucidité, sans minimiser les difficultés rencontrées ni faire peser sur l'ensemble d'un secteur les manquements constatés dans certaines situations. Chaque jour, des milliers de professionnels territoriaux accueillent et accompagnent les enfants avec engagement et compétence.

La réponse ne peut donc être la défiance généralisée. Elle doit être la professionnalisation et la robustesse des organisations.

L'ANDEV propose de travailler à un socle partagé de sécurité éducative, permettant aux collectivités de consolider leurs pratiques autour de quelques exigences essentielles : recrutement, intégration des nouveaux professionnels, formation, encadrement de proximité, écoute des enfants, identification des signaux faibles et traitement des alertes. Ce socle doit également permettre d'accompagner la libération de la parole de l'enfant, en formant les équipes à une écoute adaptée, attentive et sécurisante, dans une démarche de prévention et de repérage précoce des situations de vulnérabilité.

Cette protection doit également mieux relier l'École et les collectivités. Une difficulté ne s'arrête pas lorsque l'enfant change de temps ou de professionnel. Les interlocuteurs, les procédures et les modalités de coopération doivent être identifiés avant que survienne la crise.

Protéger les enfants, c'est aussi sécuriser et accompagner celles et ceux qui en ont la responsabilité.

2. ANTICIPER : FAIRE DES TRANSITIONS CLIMATIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE DES LEVIERS D'ACTION

Faire face au changement climatique

La vague de chaleur de juin 2026 a mis en évidence la nécessité de mieux anticiper collectivement les épisodes climatiques extrêmes dans les écoles et de renforcer la coopération entre l'État, l'Éducation nationale et les collectivités territoriales.

Forte de l'expérience de ses membres, l'ANDEV propose l'élaboration d'un cadre national partagé, suffisamment clair pour sécuriser l'action de chacun et suffisamment souple pour s'adapter aux réalités locales. Cette proposition permettrait d'articuler les expertises de l'Éducation nationale et des collectivités et de favoriser des décisions anticipées et assumées collectivement.

L'objectif est notamment de dépasser la seule alternative entre ouverture et fermeture des écoles. Adaptation des horaires, réorganisation des activités, utilisation différenciée des locaux ou solutions alternatives d'accueil doivent pouvoir être envisagées selon les réalités territoriales.

Ces décisions doivent également intégrer la protection de l'enfance et la lutte contre les inégalités : tous les enfants ne disposent pas des mêmes conditions de logement ou de garde.

Dès les premiers jours de la présente rentrée, l'adaptation du patrimoine scolaire appelle une stratégie durable entre l'État et les collectivités et des moyens à la hauteur des transformations nécessaires. Le changement climatique nous conduit également à réfléchir au-delà du bâti, jusqu'à l'organisation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.



La baisse démographique : une opportunité éducative

La baisse des effectifs scolaires constitue une autre transformation structurelle. Elle aura des conséquences sur les classes, les bâtiments, les personnels et les services, avec des réalités très différentes selon les territoires. Elle ne peut être réduite au seul débat annuel sur les ouvertures et fermetures de classes.

L'enjeu est d'anticiper plutôt que de subir. Éducation nationale et collectivités doivent pouvoir croiser plus tôt leurs projections d'effectifs, les évolutions démographiques, les projets de logements, les transformations urbaines et les réalités sociales afin de construire ensemble des scénarios à plusieurs années.

Cette évolution peut aussi devenir une opportunité : améliorer les conditions d'accueil, renforcer l'inclusion, repenser les espaces scolaires, développer de nouveaux usages ou mieux ouvrir certains équipements sur leur environnement. Elle peut également permettre de repenser les conditions d'apprentissage, la relation entre adultes et enfants et, plus largement, la place donnée à l'enfant dans le projet éducatif.

Une école avec moins d'enfants n'est pas nécessairement une école de trop. Elle peut être l'occasion de faire autrement.

L'ANDEV souhaite contribuer à faire évoluer le dialogue sur la démographie scolaire : moins centré sur la réaction annuelle aux effectifs, davantage construit autour d'une prospective éducative partagée.

3. RELIER : PENSER LE PARCOURS ÉDUCATIF DANS SA CONTINUITÉ

Les enfants et les jeunes ne vivent pas leurs journées selon nos découpages institutionnels. Ils passent de la famille à la crèche, de l'école à la restauration ou au périscolaire, puis aux loisirs, au sport, à la culture, avant de devenir adolescents et jeunes adultes.

Notre responsabilité collective est de rendre ce parcours plus cohérent.

Cela commence dès la petite enfance. L'entrée à l'école maternelle mérite d'être davantage préparée entre professionnels de la petite enfance, Éducation nationale, collectivités et familles. Actions passerelles, rencontres professionnelles et formations croisées peuvent permettre de mieux accompagner ces transitions.

Cette continuité doit se poursuivre à l'adolescence. Les établissements scolaires et les services jeunesse accueillent les mêmes jeunes mais disposent encore de trop peu d'occasions de croiser leurs ressources. Décrochage, santé mentale, citoyenneté, numérique, mobilité, orientation, culture et engagement sont pourtant des enjeux communs.



Elle concerne enfin tous les temps où l'enfant n'est pas élève. Mercredis, week-ends et vacances sont des temps de repos et de liberté, mais aussi des moments où les inégalités d'accès à la culture, au sport, aux loisirs, aux vacances ou à la nature peuvent s'accroître.

L'École agit pour l'égalité des apprentissages. Les territoires contribuent à l'égalité d'accès aux expériences. Faire parcours, c'est permettre à ces deux ambitions de mieux se rencontrer.

Le PEDT doit pouvoir redevenir l'un des espaces privilégiés de cette coopération : un outil vivant permettant de partager un diagnostic, quelques priorités et leur évaluation, plutôt qu'un document principalement administratif.

4. SOUTENIR : INVESTIR DANS LES PROFESSIONNELS ET LA COOPÉRATION

Aucune politique éducative ne peut réussir durablement sans les femmes et les hommes qui la font vivre.

Enseignants, professionnels de la petite enfance, ATSEM, animateurs, agents de restauration, éducateurs, responsables de structures et cadres interviennent auprès des mêmes enfants dans des cadres et sous des statuts différents.

Mieux coopérer suppose d'abord de mieux se connaître.

L'ANDEV ambitionne de développer des formations croisées entre personnels territoriaux et personnels de l'Éducation nationale sur des enjeux partagés : inclusion, protection de l'enfance, climat éducatif, relation aux familles, laïcité, numérique ou adaptation climatique.

Cela suppose également de reconnaître le rôle essentiel du management de proximité. Les professionnels doivent pouvoir parler du travail réel, partager leurs difficultés, faire remonter les signaux faibles et bénéficier d'un accompagnement avant que les situations ne se dégradent.

Enfin, la coopération entre Éducation nationale et collectivités doit être organisée. Démographie scolaire, inclusion, climat éducatif, protection, patrimoine, relation aux familles ou transitions entre les âges nécessitent des espaces réguliers de travail permettant de partager les données, d'anticiper et d'évaluer les réponses mises en œuvre.

La coopération ne doit pas dépendre uniquement de la bonne relation entre quelques personnes. Elle doit devenir une méthode de travail durable.

CE QUE L'ANDEV VEUT PORTER EN 2026-2027

Face à ces enjeux, l'ANDEV met son réseau et l'expertise de ses membres au service de quatre ambitions concrètes : outiller les territoires sur la sécurité éducative ; proposer un cadre national partagé pour anticiper les épisodes climatiques extrêmes ; contribuer à une approche prospective et partenariale de la démographie scolaire ; relier davantage l'Éducation nationale, les collectivités et les professionnels autour des enjeux qui nécessitent une réponse commune.



L'ANDEV propose de documenter les expériences territoriales, leurs réussites comme leurs difficultés, afin que les solutions construites localement puissent nourrir le dialogue national.

Cette contribution de rentrée n'a pas vocation à ajouter une injonction à celles et ceux qui font déjà beaucoup. Elle veut partir des réalités de 2026 pour proposer des réponses et ouvrir des chantiers.

Pour cette rentrée, nous invitons ainsi chaque territoire à identifier un point concret sur lequel la coopération peut progresser : une transition à mieux préparer, un protocole à consolider, une information à mieux partager, une formation à construire ensemble, un environnement éducatif à adapter.

L'ambition n'est pas de faire davantage partout. Elle est de mieux anticiper, de mieux protéger et de mieux agir ensemble.

L'École et les collectivités exercent des responsabilités différentes mais concourent, avec les familles et l'ensemble de la communauté éducative, au même parcours.

PROTEGER, ANTICIPER, RELIER, SOUTENIR : quatre ambitions indissociables pour permettre à chaque enfant et à chaque jeune de grandir, d'apprendre, de s'émanciper et de trouver sa place dans la société.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Le Bureau national de l'ANDEV

Septembre 2026

